

Vues sur le *Lavage*



Mars, avril et mai 2022

N° 187

La Jeune
Lance
Graulenne,
symbole
de notre
patrimoine
vivant

P 12



Des actions
pour la santé

P 8

Les jeunes
de l'UDJ sur la route

P 20

Le Sana,
un tiers-lieu

P 26

Sommaire

Dossier spécial 4 - 7

Protéger 8

Hôpital : un service d'imagerie bientôt opérationnel 8

Maison médicale : les travaux ont commencé 9

Traditions : soutien indéfectible aux manadiers 10

Zéro Mégot : les cendriers urbains installés 11

Réunir 12

Notre patrimoine : la Jeune Lance graulenne a 50 ans 12 - 13

L'art dans la rue avec les œuvres de Darlou 14

Bravo à ceux qui prennent le temps des pinceaux 15

Effervescence à l'Ecole municipale des Arts Eric-Turquay 16

Le retour des beaux jours se fête en chansons 17

Les Graulinades, rendez-vous de la convivialité retrouvée 18

Laurent Farcy ; tombé tout petit dans la marmite 19

Sur la route, le projet qui fait avancer les jeunes 20 - 21

Le grand oral, ça se prépare 22

Construire 24

Médiathèque et dalle des rencontres : une architecture maritime et aérienne 24 - 25

Le Sana : un tiers-lieu les pieds dans l'eau 26

Port Camargue : le Lab nautique sur les flots 27

Au camping, la saison s'annonce prometteuse 28

Terre de Camargue aux côtés des recruteurs pour la saison 29

Route des Marines : la dernière tranche est lancée 30

Les arènes en cours de mise aux normes 31

État Civil 32

Service public 33

Parole d'opposition 35

Bon à savoir 36 - 37

Agenda 38 - 39

Directeur de publication :
Robert Crauste

Conception et rédaction :
Véronique Bonacchi

Crédit Photo : Stéphane Isard
sauf mentionné

Composition et impression :
Com du Ponant imprimerie graphisme
& webdesign (30)

Création maquette : Véronique
Garençon

Publicité : Mairie de Le Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

Imprimé à 6 000 exemplaires

Dépôt légal 2^e trimestre

ISSN 1291 - 1828



Le Grau du Roi - Dossenheim
VILLE ALLEMANDE JUMELÉE



Édito



À l'heure où nous mettons sous presse ce numéro de notre journal municipal, de graves incertitudes planent encore sur l'issue de la situation dramatique en Ukraine

Le deuil, la peur et l'angoisse touchent de trop nombreuses familles dont certaines vivent près de chez nous. Ce pays est en guerre, victime d'une agression militaire violente, sanguinaire et illégitime. Nous sommes solidaires du peuple ukrainien comme de toutes celles et de tous ceux qui, y compris dans les rues des grandes villes de Russie, se battent ou manifestent pour que cessent les hostilités et que l'Ukraine retrouve paix et souveraineté.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la collecte de dons à laquelle la commune a participé pour venir en aide aux populations sur place et dans les camps de réfugiés installés dans les pays limitrophes membres de l'Union Européenne.

La sortie progressive de la crise de la Covid-19 qui voit un retour pas à pas à une vie plus normale est entachée de la lourdeur de cette situation internationale. Mais nous prenons néanmoins, à notre mesure, toute notre part à la construction d'une vie meilleure pour le plus grand nombre. J'en veux comme exemple emblématique l'action importante que nous menons dans le champs éducatif avec et en complément de l'Éducation nationale. Cet effort de tous à travers la mobilisation humaine et financière de la commune pour les enfants scolarisés au Grau du Roi est une manière concrète et puissante de marquer notre volonté de nous inscrire dans l'avenir. En donnant aux plus jeunes d'entre-nous, par la joie de la découverte et de l'apprentissage, les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, d'en être acteurs et d'agir ensemble, nous posons des jalons et semons des graines dans les consciences et dans les cœurs.

N'oublions jamais que là et dans bien d'autres domaines nous gardons le pouvoir de changer les choses et d'avancer. Notre volonté est un chemin.

Le Maire, le docteur Robert Crauste

Une école de la vie pour les petits Graulens

*La Ville investit
2300 € par année
scolaire
et par enfant*

« On peut très difficilement faire plus ; en matière de scolarité et d'éducation, la mairie finance tout sauf les salaires des enseignants », résume Françoise Lautrec, adjointe à la Cohésion sociale et à l'Égalité homme/femme. En complément de l'Éducation nationale, la Ville, via son service Éducation et Scolarité notamment, est largement investie au sein de l'école élémentaire. « Nous prenons en compte l'enfant dans sa globalité. Dès le moment où il a accès à la scolarité, il entre dans un espace où toutes les réponses peuvent lui être apportées. Nous participons de façon à faire bénéficier nos enfants d'apports culturels, sportifs et administratifs pour leur permettre de vivre et d'évoluer dans un environnement d'ouverture. » Ainsi, Bernadette Serves intervient sur l'intégralité du temps scolaire pour sensibiliser les enfants à la pratique de l'anglais ; une fois par semaine, Nans Hugon fait découvrir des pratiques sportives aux élèves. Du côté des nouvelles technologies, Émilie Salviat, animatrice, propose à des écoliers, répartis en demi-groupes, des activités de sensibilisation à l'informatique dans une salle de classe dédiée, équipée d'une quinzaine d'ordinateurs. Enfin, en lien avec l'école municipale des Arts Eric-Turquay, il peut être fait appel à Nathalie Drouillet sur des temps scolaires en

fonction des activités que programment les enseignants. Un piano a été spécialement installé à cet effet.

« Tous ces intervenants sont des agents de la mairie, habilités par l'Éducation Nationale à intervenir auprès des enfants. Et tous ont à leur disposition des moyens et des locaux adaptés à chaque type d'activité proposée », précise Cédric Drubigny, directeur du CCAS.

La Ville met à disposition l'ensemble des équipements sportifs - Palais des sports, dojo... - sans oublier la piscine Aqua Camargue et les équipements de la communauté de communes Terre de Camargue. Si besoin, la mairie prend en charge le transport.

Au-delà, la mairie accompagne les projets des enseignants en leur permettant de financer des déplacements et des activités pédagogiques : sorties pour visiter le Pont du Gard, les remparts et la ville d'Aigues-Mortes, découverte des Salins du Midi, séances de cinéma... Enfin, la mairie prend en charge toutes les fournitures scolaires, à l'exception du cartable et de la trousse. *« Nous avons fait le choix que tous les enfants possèdent le même matériel - cahier, stylos, crayons, feutres...- nécessaire à la scolarité », conclut Françoise Lautrec. Dans un souci d'égalité des chances pour tous les enfants de la commune.*



Le Service Éducation et Scolarité accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 à l'espace Victor-Hugo.

14 classes :
 13 classes et une classe Ulis mise en place par l'Éducation nationale dans le cadre de l'intégration des enfants en situation de handicap pour qu'ils accèdent au milieu scolaire ordinaire (14 enfants accueillis). Le dispositif Ulis est étendu à l'ensemble du territoire. Présence d'accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH). Un travail est aussi mené avec des établissements spécialisés qui peuvent accueillir un Service éducatif de suivi et de soin à domicile (Sessad). 320 enfants du CP au CM2 Une moyenne de 22 enfants par classe. 14 enseignants avec 1 directrice Un service administratif dédié à la scolarité.





De nombreux dispositifs pris en charge par la collectivité

Au-delà de prendre en compte la réussite des enfants, la Ville via les services techniques se mobilise pour faire des travaux pendant les temps de vacances : réfection des sanitaires, équipement des classes en vidéo-projecteurs interactifs... Depuis 2021, un plan de rénovation de toutes les salles est mis en place : pendant l'été, les sols et peintures ont été refaits dans une classe test. « *A terme toutes les classes seront rénovées par tranches* », détaille Cédric Drubigny. « *Avec la crise Covid-19, une réflexion a aussi été engagée sur la partie entretien des locaux : 3,5 agents de la collectivité sont ainsi dédiés à la désinfection quotidienne sur le temps d'accueil des enfants et après.* » En dehors de la scolarité tout est mis en place pour offrir aux enfants un accueil de qualité à travers des activités périscolaires. Ainsi, la commune encadre les enfants de 7h10 à 18h30, matin, midi et soir en intégrant le mercredi puisque la Ville est signataire du Plan mercredi qui s'inscrit dans le projet éducatif de territoire. Dans le temps périscolaire de 16h30 à 18h30 des animateurs proposent diverses activités sportives et culturelles en lien et en appui avec des associations. Un goûter équilibré – une diététicienne y veille ! - est proposé aux enfants. De 16h30 à 17h30, une aide aux devoirs et un accompagnement à la scolarité sont assurés par des enseignants et des intervenants extérieurs. La mairie facilite l'accès à l'école par la mise en place de rotation de bus matin midi et soir à Port Camargue Sud et au Boucanet avec à bord un animateur qui accompagne les enfants. Tous ces dispositifs sont pris en charge par la collectivité. L'ensemble s'appuie sur un service municipal dédié qui inscrit les enfants, coordonne l'ensemble des acteurs et leurs missions et assure un contact permanent avec les associations de parents d'élèves.

Parole
D'élue



Maryse Devèze

« *Notre engagement éducatif est une des façons majeures de préparer l'avenir t.* »

Hôpital : un service d'imagerie bientôt opérationnel

*Le matériel
sera installé
en juin sur
300m² dédiés*

« Historique ! », s'est exclamé le maire, le docteur Robert Crauste. C'est désormais officiel : un pôle de radiographie va ouvrir dès juillet au CHU. Devant les médecins généralistes du Grau du Roi, d'Aigues-Mortes, de Saint-Laurent-d'Aigouze et de La Grande Motte, le professeur Jean-Paul Beregi, chef du service d'imagerie médicale du CHU de Nîmes, a détaillé sa mise en place.

« Initialement sanatorium ouvert en 1933 et alors spécialisé en chirurgie et en rééducation, le centre hospitalier du Grau du Roi a connu de nombreuses évolutions et développements dans ses spécialités au fil des décennies, dont un service de radiologie public, et l'installation d'un centre privé, fermés depuis », a rappelé le maire.

Après une mobilisation de plusieurs années, l'Agence Régionale de Santé vient d'autoriser l'installation de ce service. Le professeur Jean-Paul Beregi en a présenté les contours : les

toutes dernières technologies de l'imagerie médicale (radios low dose, scanner sans injection...) seront disponibles. « Cette palette d'outils constituera autant de possibilités de diagnostics et de suivi des patients. Il s'agit donc bien d'un service complet d'imagerie médicale au sein du CHU graulen, opéré par une équipe permanente » a détaillé le chef de pôle. Le professeur a longuement échangé sur les besoins spécifiques du territoire, les types d'affections les plus diagnostiqués, afin de calibrer le service au plus près des besoins réels. Il a proposé aux médecins de jeter les bases d'une concertation. Tous vont travailler ensemble aux principes d'organisation et

des modalités opérationnelles entre leurs cabinets et le nouveau pôle, afin d'intégrer ce service de proximité dans leur pratique quotidienne. Les travaux d'aménagement ont débuté : 300 m² hébergeront les matériels, les espaces d'accueil seront agrandis pour recevoir le public hospitalisé et non-hospitalisé. Pour conclure, cette réunion qui répondait à un fort besoin et à une très longue attente du territoire pour la mise en place de ce service essentiel à la prise en charge des patients, le professeur Beregi a invité les médecins à assister à la réception des machines, qui arriveront en juin, avant l'ouverture effective annoncée en juillet.



Maison médicale : les travaux ont commencé

C'est par une délibération du conseil municipal de novembre 2019 que la commune avait lancé un appel à projets afin de céder, sous la forme d'un bail assorti d'un loyer annuel, un foncier communal disponible avenue Dossenheim pour accueillir le projet de maison de santé. Le bâtiment conçu par MN-LAB Mary & Nègre Architectes va sortir de terre. L'immeuble d'intérêt collectif dont l'ouverture est prévue à l'été 2023 sera composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un toit terrasse. Les stationnements seront concentrés sous le bâtiment en lieu et place d'un terrain de tennis. Le bâtiment s'implante au centre de la parcelle de 2700 m² et se développe sur

deux niveaux. Son orientation est identique aux équipements présents à proximité que sont le centre Aqua-Camargue et les terrains de tennis. Sa forme en trapèze rectangle lui permet d'accompagner l'avenue qui se courbe autour de lui. Le rez-de-chaussée, largement vitré sur la rue, est en retrait de l'étage afin de le protéger de l'impact solaire. Il accueillera trois locaux de surface commerciale pour une activité médicale ou paramédicale. L'étage qui le surmonte, est habillé de larges lames de métal de couleur rouille permettant à la fois de briser le soleil et d'uniformiser l'image du bâtiment sur ses 4 faces. Il sera dédié aux cabinets médicaux et à des bureaux. Un

*L'ouverture
du bâtiment
d'une surface
de 1 760 m²
est annoncée
pour l'été 2023*

solarium est prévu sur le toit de l'immeuble. Un espace permettant des livraisons prendra place à l'arrière du bâtiment. Un volume blanc généré par la circulation verticale partant du rez-de-chaussée et se prolongeant au-dessus de l'étage complète le dispositif architectural. Il sera le support de la signalétique en pied et en attique. Cet équipement est conçu en harmonie avec le terrain et le quartier en respect de l'altimétrie imposée par le PPRI afin de préserver le terrain naturel existant. La maison de santé est éloignée de la rue et du trottoir par des espaces paysagers. Le site ne sera pas clôturé. Les piétons pourront emprunter la rampe ou l'escalier pour accéder aux espaces commerciaux ou atteindre la porte du bâtiment menant à l'étage. Enfin, une trentaine de places de stationnement est prévue.



Parole
D'élue



*Roseline
Brunetti*

*« La santé implique un
travail partenarial et nous
prenons toute notre part »*

Traditions : soutien indéfectible aux manadiers

*Samedi 5 mars,
l'Abrivado
des plages
a confirmé
la reprise*

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19 et la mise en place des mesures sanitaires nécessaires, les manadiers ont souffert et fait d'énormes sacrifices. Les principales activités touristiques, culturelles et agricoles liées aux chevaux et taureaux de Camargue ont dû être stoppées avec pour conséquence d'importantes pertes financières.

Cette situation a nécessité une action adaptée : la Région Occitanie et la communauté de communes Terre de Camargue ont additionné leurs volontés pour venir en aide à la profession et un appel a été lancé en direction de l'État. Dans la continuité des aides apportées en 2020 et en complément des aides économiques déjà en place, la Région a, en 2021, renouvelé le Fonds de Solidarité « Plan Camargue-Covid-19 ». En effet, la tradition camarguaise repose quasi-

exclusivement sur l'agritourisme et la tenue de manifestations entre mars et novembre, avec un pic d'activités entre mai et septembre. Une véritable solidarité territoriale s'est créée : la communauté de communes est venue compléter le dispositif régional pour soutenir les éleveurs du territoire. « Avec le PETR, nous participons à une action via des fonds européens pour financer des manifestations dans des manades, ce qui constitue pour elles une source de revenus complémentaires », détaille le maire, le docteur Robert Crauste. Quant à la commune du Grau du Roi, elle assure une des plus grosses commandes aux différentes manades du territoire pour des

manifestations taurines telles que l'Abrivado des plages ou la fête votive. Aux arènes, Vincent Ribera, le prestataire à travers les courses des As, de l'Avenir, des taureaux piscine réalise aussi un gros volume de commandes qui soutient économiquement les manades et les traditions. Reste le volet de l'appui politique : « En tant que maire, je suis mobilisé pour défendre et soutenir nos manadiers et nos traditions face aux difficultés rencontrées vis-à-vis des assurances et j'entretiens un lien permanent avec la Fédération française de la course camarguaise et la Fédération des manadiers », conclut le docteur Crauste.



Zéro Mégot : les cendriers urbains installés

*Distribution
de cendriers
de poche et
marquage au sol
avaient précédé
cette action*

Fin octobre 2020, l'Institut marin du Seaquarium a été lauréat de l'appel à projets Ma Solution pour la mer et le littoral, dans le cadre du budget participatif de la Région Occitanie. Avec le projet Zéro Mégot à l'Eau, l'Institut marin voulait réussir une prise de conscience sur la pollution par les mégots et réduire ce geste banal de les jeter dans les rues... Le projet a été construit avec les citoyens de la communauté de communes Terre de Camargue pour définir la tonalité des messages à porter, les actions et les lieux. Dans la foulée, de nombreuses actions ont été menées : distribution gratuite de cendriers de poche pour cibler directement les fumeurs, marquage au sol par pochoir et peinture à

l'eau réalisé sur les trottoirs sous les grilles de pluvial indiquant « Ici commence la mer, ne rien jeter » par des citoyens bénévoles ainsi que par la commission environnement du Cesel. Une autre des idées lancées était d'implanter des cendriers urbains ludiques incitatifs dans des lieux-clés des trois communes qui composent le territoire. C'est désormais chose faite puisque des cendriers ont été installés au centre-ville, au Boucanet et à Port Camargue.

« Une façon d'agir pour l'environnement en luttant contre la pollution mais aussi pour la propreté de la ville en évitant que le sol ne soit jonché de mégots », résume Alain Marti, conseiller municipal, délégué à l'éclairage

public, aux bâtiments municipaux, à la propreté urbaine et à la salubrité publique.



Incontournables palmiers : des Washingtonia plantés

Depuis ces deux dernières années, la ville a subi une perte importante de palmiers malgré les nombreuses tentatives de lutte contre le charançon rouge menées par le service des espaces verts. Nombreux sont ceux qui ont dû être abattus. La décision a donc été prise de replanter. Le choix de la commune s'est porté sur une variété particulière de

palmiers, le Washingtonia, un très beau palmier d'ornement à la fois grand, résistant au froid et de culture facile. Quelque 70 palmiers ont ainsi été replantés au Boucanet et à Port Camargue. D'autres plantations sont en attente. « Coût de l'opération 15 000 € », annonce Gilles Loussert, conseiller municipal délégué aux espaces verts.



Notre patrimoine : la Jeune Lance Graulenne a 50 ans

*Rendez-vous
est pris
le 11 juin
pour célébrer
l'événement
comme
il se doit*

Depuis toujours, Jo Bense a été bercé par les joutes. A 79 ans, l'homme a une vie de souvenirs très vivaces. « *Quand on était jeunes, on s'amusait avec les Spano, Hubidos sur des "barquets" qu'on aménageait avec des petites tintaines en bois. En 1956, M. Vidal alors président du club des Mouettes, organise avec M. Roche de Palavas un tournoi de joutes enfantines sur des bêtes à moteur qu'on appelait des nacelles...* », se souvient l'ancien président. A l'âge de 17 ans, il commence à jouter sur de grandes barques et se distingue... « *A l'époque on faisait un tournoi dans l'année pour la fête ; on allait chercher les barques de Palavas avec les chalutiers... Les Sétois venaient. C'était une expédition... En 1971, à la fin du tournoi, les frères Spano et Hubidos décident de monter une*

société de joutes. » Après plusieurs réunions, le projet aboutit et la société est enregistrée en préfecture en décembre. « *La municipalité du docteur Jean Bastide avec André Samouyan, adjoint aux sports, nous aide. Elle fait fabriquer tout le matériel - barques, tintaines, pavois, lances... - au chantier Spano.* » Le premier tournoi a lieu en 1972 pour la Fête de la mer. Dès lors, on observe un réel engouement pour les joutes. « *Il y avait tout le Grau dans la société pour ramer, jouter... En 1973, nous adhérons à la Ligue de Joutes Languedociennes et participons à notre premier tournoi régional. Il y avait à l'époque, 13 sociétés de joutes.* » 1973 marque le premier déplacement pour la Feria de Nîmes dans le canal des Jardins de la Fontaine.



Un des premiers tournois de l'année 1972 sur le canal

Parole
D'élue



Nathalie Gros

« *Nos joutes, un des
marqueurs forts de notre
patrimoine vivant* »

Samedi 11 Juin

10h0 Défilé des jouteurs en ville

14h00 Défilé depuis le siège jusqu'au ponton Jean-Pierre Bas

14h30 Tournoi des écoles de joutes

15h30 Tournoi de joutes des adultes

Durant tout le mois de juin : exposition de photos



L'aventure se poursuit dans tout le Languedoc et en 1975, Le Grau du Roi rentre vraiment dans le circuit, marque la région de son empreinte et devient une société respectable et respectée. Tintin Spano est sacré champion de France six fois, le palmarès de la Jeune Lance fait gagner la société en notoriété. La Jeune Lance se déplace et élargit son champ d'intervention : Pont Saint-Esprit, Aigues-Mortes, Sauve, Saint-Gilles, Alès, Paris, La Courneuve... Voire encore plus loin. « Dans le

cadre du jumelage avec Dossenheim, on a jouté à Heidelberg ! En 1991, pour le Téléthon, un 5 décembre, on avait rendez-vous dans le Grand Canal à Versailles. Ce fut une sacrée épopée, il a fallu casser la glace pour pouvoir jouter c'était gelé », rappelle encore Jo Bense. Mais c'est toujours la même bonne humeur qui remonte à la surface de ces souvenirs. Premier président de 1972 à 1977, Zézé Saccoccio laisse la place à Jo Bense de 1977 à 2017. Ce dernier assurera, aussi de 1985 à 2000 la présidence

de la Ligue de Joutes Languedociennes. En 1977, naît l'école de joutes qui accueille une quarantaine d'enfants. La transmission est assurée. Après quarante ans de présidence, Jo Bense passe la main à Sauveur Gatt. « Il mène bien sa barque ! Maintenant, je regarde les choses de loin, je laisse faire. Toujours dans l'idée que les joutes, ça doit être la fête. »

Il attend cet anniversaire avec toujours à ses côtés, son épouse Anne-Marie qui n'a eu de cesse de l'épauler et de le soutenir.



L'art dans la rue avec les œuvres de Darlou

*Une invitation
à la simplicité,
à la bonhomie
et à la bonne
humeur*

Toujours dans l'idée de mettre l'art dans la rue, d'habiller et d'animer l'espace public avec des œuvres, la Ville a eu la bonne idée d'accueillir cette année les sculptures de Darlou, qui vit et crée à Saint-Laurent-d'Aigoize.

Hervé Louail dit Darlou est né en 1960 en Bretagne dans le Morbihan. Il travaille en restauration pour des antiquaires, dans des entreprises de fabrication de meubles essentiellement en sculpture d'ornement de Louis XIII à Art déco. Au gré de ses relations, l'ébéniste rencontre le monde des monuments historiques et découvre à cette occasion la sculpture sur pierre - le tuffeau ou pierre de Loire - en restaurant des retables ou de la statuaire religieuse.

Dans les années 90, il a envie d'aller voir un peu plus loin et se forme à Paris à la dorure sur bois avant de décider après quelques années

de voler de ses propres ailes en se mettant à son compte. « *Quand je suis arrivé dans le Sud en 2001, j'ai réalisé beaucoup d'objets de décoration... Et puis j'ai découvert la pierre du Gard très agréable à travailler* », explique Darlou. Ainsi naît Barnabé, son personnage principal à la plastique très épurée. « *Depuis 2003-2004, il n'a cessé de prendre une place beaucoup plus importante dans ma création, même si d'autres sont venus se greffer. Ce personnage m'a toujours un peu surpris parce que je n'avais pas envie de poser une carrière ou un travail permanent pour me faire plaisir. En plus, au départ, Barnabé n'avait pas vraiment vocation à être diffusé.* » C'était sans compter sur la vie autonome des œuvres... « *Le public s'est très vite intéressé à Barnabé et depuis, je cours après. Il m'a entraîné et il m'entraîne dans cette histoire-là. J'essaye de suivre...* »

Darlou n'a pas pour ambition de raconter une histoire précise, juste une attitude, une impulsion dans le mouvement, une façon de parler des gens de tous les jours, sans les connaître ou en les connaissant, de mettre un peu de fantaisie, d'humour. « *Après c'est à chacun de s'approprier les choses, de s'accaparer l'histoire du personnage que je mets en scène. Je n'ai pas vraiment une maîtrise sur ça, je garde la distance par rapport*

à mes personnages. » Très éloigné d'une réflexion intellectuelle empreinte de gravité ou de proposition d'œuvres tourmentées, Darlou offre un travail qu'il veut accessible et abordable pour tous. « *Je propose une sculpture et après, elle ne m'appartient plus, elle est l'histoire de quelqu'un d'autre.* » Sans doute celle de chacun d'entre nous.

L'artiste exposera cinq sculptures autour de l'Hôtel de Ville et une autre à la Villa Parry du 5 avril au 30 juin.



Bravo à tous ceux qui prennent le temps des pinceaux

*La Villa Parry
a accueilli
l'atelier
d'expression
artistique des
Aigues-Marines*

Ils s'appellent Agnès, Bruce, Fabrice, Béatrice, Thomas, Éric, Virginie, Marine, Marie-Antoinette, Jean-Pierre, Roland, Omar, Céline, Pauline, Charlotte, Adrien, Christine et Alexandre. La liste est longue mais tous méritent qu'on les cite. Pour la troisième fois, ces artistes insolites se sont exposés à la Villa Parry, offrant leur créativité généreuse, pêle-mêle de leur monde intérieur parfois chaotique et toujours joyeux. Chacun de ces résidents des Aigues-Marines participe à l'atelier d'expression artistique qu'anime

Isabelle Revol-Renaudon, leur monitrice éducatrice. Un atelier avec vue sur mer, baigné d'une lumière qui rejaillit dans les œuvres exposées. Pour eux, l'atelier est un espace où l'on se sent bien, où le soleil est autant dedans que dehors. Ces artistes « extra-ordinaires » créent en toute liberté au gré de leurs envies et de leurs désirs. Ils pratiquent la peinture, le feutre, les crayons pastel gras ou sec mais aussi la sculpture de plâtre ou en papier mâché. Cela donne des œuvres d'art abstrait,

naïf, primaire ou figuratif quelquefois « *inspiré de...* » Les couleurs vivent à l'image de la joie toute naturelle et de la spontanéité qui émanent des particularités de ces artistes. Les encouragements, les compliments, l'entraide et le partage sont au cœur du plaisir qu'ils prennent à inventer et imaginer. C'est l'occasion pour eux de construire quelque chose de leurs ressentis, de se régénérer, de s'accomplir. Cette expression leur permet de se retrouver au plus profond de leur intimité, parfois même dans l'indicible. Les œuvres s'inspirent de leur réalité et de leurs rêves. Pour chacun d'eux, sous chaque série de tableaux ou de sculptures, Isabelle Revol-Renaudon a un mot, commentant le travail et la façon de s'engager dans la création. Avec toujours à la fin, une œuvre comme un cadeau offert où transparaissent la joie et la générosité. Pour le visiteur, un pur moment de bonheur pour les yeux et le cœur.



On peut retrouver les activités de l'atelier d'expression artistique toute l'année sur la page Facebook : Le temps des pinceaux et compagnie

Parole
D'élus



**Robert
Gourdel**

« La culture est un lien
essentiel et une promesse
faite à la rencontre »

Effervescence à l'École municipale des Arts Eric-Turquay

L'harmonie municipale La Brise de mer fête ses 100 ans pour l'Ascension

Malgré la situation sanitaire que tout le monde a eu à subir ces derniers mois, l'École municipale des Arts Eric-Turquay a pu reprendre les cours normalement. voire même mieux. « A ce jour, nous avons 220 élèves inscrits, ce qui nous satisfait pleinement étant donné le contexte sanitaire. Le nombre d'élèves est même en légère augmentation par rapport à l'année dernière », explique Nicolas Chardenon, le directeur. Du coup, l'ensemble des élèves et des professeurs travaille sans relâche et avec motivation pour aller à la rencontre du public. Ainsi, les professeurs ont prévu d'organiser un concert ouvert à tous et gratuit le 19 avril à partir de 18h30 au théâtre Jean-Pierre-Cassel.

« En ce moment, nous sommes en train d'organiser un événement majeur autour d'un anniversaire qui compte pour nous : il s'agit des 100 ans de l'harmonie municipale La Brise de

mer... Nous prévoyons un grand concert en plein air le jeudi 26 mai, jour de l'Ascension, à partir de 14h30. Pour faire la fête, nous avons invité des musiciens amateurs ou professionnels à venir partager la passion de la musique et jouer à nos côtés », s'enthousiasme le directeur. Plus de 320 musiciens seront réunis et les orchestres d'harmonie Petite Camargue, Vauvert, Palavas, L'Isle-sur-la-Sorgue, Bédarieux et Lunel sont déjà annoncés. Les activités de l'école ne s'arrêtent pas là et la liste des manifestations à venir est longue : audition de la classe de batterie et de trompette le mercredi 1^{er} juin à l'auditorium de la médiathèque d'Aigues-Mortes à partir de 18 heures ; concert des groupes de musiques actuelles le mercredi

8 juin à partir de 18 heures au théâtre Jean-Pierre-Cassel ; audition des trois classes de piano le mercredi 15 juin à partir de 18 heures au théâtre Jean-Pierre-Cassel ; audition des classes de guitares à l'auditorium de la médiathèque d'Aigues-Mortes le mercredi 29 juin à partir de 18 heures.

Et bien sûr, l'École des Arts participera comme chaque année à l'ambiance et aux réjouissances de la Fête de la musique le 21 juin qui marque le début de l'été.

Retrouvez l'École municipale des Arts Eric-Turquay sur Facebook et Youtube



Le retour des beaux jours se fête en chansons

*Du 18 au 20 mars
le Printemps
de la chanson,
nouveau
rendez-vous
initié par la CCTC*

La communauté de communes Terre de Camargue et les villes d'Aigues-Mortes, du Grau du Roi et de Saint-Laurent-d'Aigouze ont ensemble décidé de fêter l'arrivée du printemps en chansons. Le retour des beaux jours sera célébré à l'occasion de trois concerts mettant à l'honneur la chanson francophone.

Cet événement, porté par le réseau intercommunal des médiathèques, fait la part belle aux textes et à l'écriture. Les artistes à l'affiche se revendiquent d'un genre de chanson populaire dont la qualité littéraire n'est plus à démontrer. Le Printemps de la chanson 2022 est la 1^{ère} édition d'un rendez-vous ayant vocation à être pérennisé.

Michèle Bernard se produira le samedi 19 mars à 20h30 sur la scène de l'Espace Jean-Pierre- Cassel. A l'accordéon et au chant, accompagnée de trois musiciens, elle proposera un cheminement à travers son univers poétique, en remontant à la source de ses premiers enregistrements jusqu'à ses tout nouveaux titres. Généreuse et attentive aux plus modestes, Michèle Bernard est une artiste réconfortante dont les textes abordent les problèmes les plus à vif de nos sociétés contemporaines.

Avec plus de 343 titres enregistrés et 22 albums originaux, elle est, depuis le milieu des années 1970, l'une des créatrices les plus singulières de l'espace francophone. La

programmation fait également la part belle aux artistes régionaux et démarre avec le spectacle musical humoristique de Michel et Yvette, le vendredi 18 mars à 19 heures à l'auditorium de la médiathèque André-Chamson à Aigues-Mortes. Que ce soit sur une scène, sur une place de village ou dans le salon de Tata Jacqueline, Michel et Yvette s'invitent avec leur décor et tous leurs accessoires pour un tour de chant grandiose et presque au point. S'accompagnant à l'accordéon et au ukulélé, Michel et Yvette chantent la vie, l'amour, les gens, les sentiments, les recoins pas toujours avouables de notre intimité.

Le Printemps de la chanson se conclura sur une note gourmande avec *Rue chocolat* de Laurent Montagne, une ode à l'enfance et à l'imaginaire : un drôle de jardinier fait pousser des chansons dans la tête des enfants. Entouré d'étonnantes machines, pleines de musique et d'histoires, on se retrouve embarqué sur un piano volant pour un voyage rock'n'roll et poétique.



*Le plaisir
de cette édition
va être décuplé*

Les Graulinades, rendez-vous de la convivialité retrouvée

Les Graulinades sont l'événement qui annonce le retour des beaux jours et s'accompagne aussi de retrouvailles et de convivialité. Après des temps troublés, le plaisir de cette nouvelle édition sera sans doute décuplé. Voici donc revenue une nouvelle occasion de sublimer la mer et tout ce qu'elle donne à la vie des Graulens : un savoir-faire, un art de vivre, une authenticité. Et une idée de la transmission des goûts, des savoir-faire et des petits secrets qui font les bonnes recettes.

La prochaine édition aura lieu le 30 avril à la Villa Parry au pied de l'ancien phare avec au programme, de 10 heures à 18 heures un marché de la mer et de 10h30 à 12h30, une démonstration de nettoyage de poissons. Et comme la valeur, en matière de gastronomie aussi, n'attend pas le nombre des années, les

enfants ne seront pas en reste avec un atelier cuisine qui leur sera spécialement dédié de 10h30 à 13 heures. Sans oublier les temps forts de la manifestation : de 11 heures à 14 heures, la traditionnelle démonstration de cuisine locale par les Graulens, la rouille géante à 12h30 et le défi des restaurateurs à partir de 15 heures.

En attendant ce rendez-vous festif et pour déjà se mettre l'eau à bouche, un deuxième opus du livre de recettes des Graulinades a été réalisé. Dans ce livre qui résume la mer cuisinée à la graulenne, il s'agissait de marquer l'anniversaire de cet événement créé en 2011. Pour célébrer ces dix ans de la manifestation, la municipalité a fait le choix d'offrir ce livre de recettes appétissantes en le distribuant à la population. Un exemplaire

par foyer a été remis par des agents de la collectivité sur la terrasse de l'Hôtel de Ville ainsi qu'à la Villa Parry et à la salle Carrefour 2000 par les élus.



Week-end de voile dans la baie d'Aigues-Mortes

Dans le courant du mois de février, s'est déroulé à Port Camargue, le championnat de ligue Voile Légère qui a rassemblé sur le plan d'eau de la Baie d'Aigues-Mortes des participants venus de toute l'Occitanie. Pour la compétition, 65 bateaux étaient inscrits,

dont 25 optimist, 5 catamarans et le reste en inter-série dériveurs : ILCA, 420, Moth Europe sur lesquels naviguaient une majorité de jeunes mais aussi quelques adultes. La météo clémente le premier jour a été largement plus musclée dimanche. Certains participants sont

repartis avec une médaille méritée et tous avec la satisfaction d'avoir passé un excellent week-end de navigation sportive. Le tout aidé par des bénévoles et les équipes de la Régie.

Laurent Farcy : tombé tout petit dans la marmite

Avec sa rouille, le Graulen décroche l'or au concours Gard Gourmand

On est dans les années soixante-soixante-dix. Rue de la Poissonnerie, Simone Bord, l'épouse de Jean, pêcheur, a déjà eu l'idée de réaliser des plats à emporter. A sa suite, les parents de Laurent Farcy transforment l'établissement en restaurant. « *J'ai grandi dans tout ça... Ma grand-tante, mes parents, alors j'ai naturellement décidé de suivre cette voie* », explique l'actuel patron de La Marmite. Laurent Farcy part d'abord pendant trois ans découvrir le monde : Nouvelle-Zélande,

Angleterre, Irlande, Guadeloupe... « *J'ai vu et découvert plein de choses, notamment la street-food et une façon de faire des choses spécialisées comme cela se fait beaucoup à l'étranger* », explique le traiteur. Après ces années passées loin de sa ville, l'envie devient trop forte et Laurent Farcy décide de revenir au Grau du Roi, rue de la Poissonnerie où est installée sa cuisine de 40m². « *Je voulais faire ce que j'aimais : des plats à emporter et de l'événementiel mariages, baptêmes, bateaux de promenade, régie de Port Camargue...* » Son concept : une carte très réduite et peu de plats. « *Ce que je fais, je veux que ce soit bien ; j'aime cuisiner, faire plaisir aux gens. La qualité qu'on a, je crois, c'est de ne pas proposer 10 000 plats.* »

Depuis son installation, Laurent Farcy et son équipe de trois employés se distinguent et récoltent nombre de récompenses au concours Gard Gourmand. Pour le millésime 2020, médaillé pour sa rouille et sa gardiane de taureau, en 2021 pour sa rouille, son aioli et sa soupe de poissons et en 2022 pour la rouille, la sauce rouille qui accompagne la soupe et la soupe de poissons. De l'or à l'argent en passant par le bronze mais pour la rouille, uniquement des médailles d'or. « *Notre recette de rouille se transmet depuis*

trois générations ; on l'a chacun améliorée à notre façon et apporté notre touche. J'ai gardé la technique de cuisson de ma grand-tante même si j'ai varié sur d'autres éléments. » Mais chut, Laurent Farcy n'en dira pas plus sur ses secrets. La Marmite attire une clientèle qui recherche des produits faits maison et locaux. Il y a même de nombreux Graulens pourtant difficiles à convaincre qui reviennent. D'autres ne connaissent pas la rouille mais se déplacent jusqu'au Grau du Roi juste pour y goûter. Très connu dans la commune, Laurent Farcy, qui attaque sa sixième saison, reconnaît avec modestie surfer sur la réputation de sa grand-tante.



Charlène PELLET

Gard Gourmand : les Graulens se distinguent

Or :

Laurent Farcy, La Marmite (sauce rouille et rouille graulenne)

Jean-Philippe Creiche (brandade de morue)

Michel Jean, Boucherie chez Florence et Michel (foie gras mi-cuit à la Carthagène et veau provençal)

Vanessa Durand, La Fabrique à Pâtes (galette frangipane)

Argent :

Jean-Philippe Creiche (marinade de poulpes)

Vanessa Durand, La Fabrique à Pâtes (fougasse sucrée)

Bronze :

Laurent Farcy, La Marmite (soupe de poissons de roche)

Christophe Landais, L'Encierro (gardiane de taureau AOP)

Jean Philippe Creiche (rouille graulenne)

Ils poursuivent et élargissent leur aventure autour du cinéma documentaire et de fiction

En 2020, l'Union des Jeunes (UDJ) avait répondu à un appel à projets pour réaliser un court-métrage.

« Nous avons été accompagnés par des professionnels des métiers de l'audiovisuel comme l'association nîmoise ZO/Anima », explique Karima Housni du service enfance jeunesse. Les jeunes Graulens se sont pleinement investis dans cette action et ont été lauréats de ce projet jeunes, porté par la Caf et le CCAS et financé à hauteur de 5 000 €.

« Nous avons même été reçus, comme invités d'honneur à la préfecture du Gard et interviewés comme des vedettes pour leur site internet... », se souvient avec humour et fierté l'éducatrice. Cette expérience, doublée d'un succès, a donné envie aux jeunes de poursuivre, caméra sur l'épaule et de renouveler l'aventure en élaborant un nouveau projet.



Sur la route, le projet qui fait avancer les jeunes



Ou plutôt deux. Ces 14 jeunes de 12 à 25 ans, très investis et motivés, ont conçu un documentaire de 4 mn qui met en avant la communauté de communes Terre de Camargue, les paysages locaux et le contexte dans lequel les trois villes qui la composent évoluent. « *Ils ont été à la manœuvre à toutes les étapes de l'écriture, au tournage, en passant par le montage, la diffusion et la promotion du résultat* », détaille Karima Housni. Parallèlement, les jeunes ont voulu être auteurs d'un moyen métrage dans une démarche d'innovation. Ils sont en train de réaliser *Sur la route*, un film itinérant sur le thème de séjours culturels à vocation de loisirs socio-éducatifs.

« *C'est une thématique culturelle mais aussi citoyenne qui met l'accent sur la découverte et la richesse patrimoniale de onze villes de France : Lyon, Toulouse, Nîmes, Arles, Montpellier, Sète, Marseille où nous irons en avril, Paris pendant les vacances d'été ainsi que les trois villes de la communauté de communes Le Grau du Roi, Aigues-Mortes et Saint-Laurent-d'Aigouze. L'importance de ce projet ce n'est pas tant sa finalité que tout le travail réalisé en amont.* »

L'idée de la fiction écrite par les jeunes, c'est qu'à chaque fois, sur le mode de la potion magique, ils avalent un bonbon Magibus et se téléportent dans la ville retenue.

« *Un bonbon qui nous a fait gagner en intelligence et en connaissance* », plaisante Karima Housni, avant de souligner plus sérieusement combien les jeunes se sont pris au jeu et ont acquis de la confiance. A tel point qu'après ce film itinérant *Sur la route*, dans des villes de France, les jeunes visent maintenant un appel à projets à l'échelle européenne qui pourrait les conduire en Espagne et leur permettre de devenir des ambassadeurs du patrimoine français.

Le grand oral, ça se prépare

Depuis l'année dernière, la Ville propose des ateliers pour les jeunes

Avec la réforme du baccalauréat, la commune a décidé de proposer aux élèves de terminale, futurs bacheliers, de préparer leur prestation orale durant des séances de deux heures. Cette initiative a été mise en place l'année dernière. « Il n'est pas question pour nous de travailler sur le fond qui appartient à l'Éducation nationale et au choix de l'élève ; chacun suit le cadre de son parcours et de son programme scolaire », détaille Françoise Lautrec, élue à la Cohésion sociale. L'idée, c'est de proposer à ces jeunes de les accompagner pour acquérir la maîtrise d'une parole personnelle, structurée et argumentée, la capacité à déployer avec clarté et conviction une réflexion, à dialoguer et à débattre, à adopter une distance critique par rapport aux savoirs acquis et à leur formation à venir.

« Ce que nous avons mis en place leur permet de gagner en assurance pour se présenter, pour s'exprimer et de mettre toutes les chances

de leur côté pour réussir leur prestation. Nous voulons leur procurer des éléments facilitateurs », poursuit l'élue. Ce sont ainsi des séances d'environ deux heures qui ont été organisées pour ces élèves. Vanessa Mattioli, professeur de théâtre, aidée d'un ou une bénévole déjà aguerri dans la pratique de l'oral intervient. Elle propose des exercices concrets de déplacement dans l'espace, de rencontre avec l'autre pour apprendre à poser le regard. La manière de se présenter, la respiration, la gestion du stress ou la position du corps comptent aussi. La préparation se fait à la salle Christophe-Colomb par groupe de 10 personnes maximum et sans obligation de s'inscrire à toutes les séances. « L'année dernière, nous avons eu des retours de jeunes que nous avons préparés et qui ont

brillamment réussi au baccalauréat. Cela nous a conforté dans l'idée qu'il est important de se mettre en condition pour rentrer dans la salle, se présenter, savoir s'exprimer sur le contenu et passer avec succès cette épreuve du grand oral », conclut Françoise Lautrec. Une belle initiative, d'autant qu'il a été démontré que peu de jeunes étaient prêts à l'exercice alors qu'ils en avaient les compétences.

Mars : le 31
Avril : le 7 et le 22
Mai : le 9 et le 23
Juin : le 9 et le 13
De 18 heures à 20 heures à la
salle Christophe-Colomb.
Les inscriptions sont assurées
par le CCAS.
Il suffit de téléphoner au
04 66 53 98 10 de donner son nom,
son prénom et son téléphone.



Le nouveau CMJV officiellement installé

Les jeunes sensibilisés à la parité

Le conseil municipal des jeunes volontaires a été renouvelé. En fin d'année, il a d'abord vécu une grande journée d'immersion avec à ses côtés le maire, le docteur Robert Crauste, Christine Lacroix, conseillère municipale, et James Sinclair. A cette occasion, les jeunes ont pu appréhender le fonctionnement détaillé du CMJV ; Christine Lacroix est intervenue pour parler citoyenneté et exposer ses idées. Carla Nouyrigat-Spalma et Maxime Le Roux ont livré aux nouveaux l'expérience de leur passage au CMJ. Les jeunes ont réalisé leur première sortie officielle en participant à la cérémonie d'ouverture du challenge Oxyjeunes à la piscine Aqua-Camargue. A l'issue de la compétition, au moment de la remise des

prix, les membres du CMJV ont présenté des panneaux de sensibilisation à la pollution des plages. Ces panneaux ont suscité un vif intérêt : l'idée a été émise de les faire voyager dans d'autres collectivités ou associations. Une reconnaissance encourageante du travail réalisé dans un bel état d'esprit et une grande motivation par le CMJV qui donne une

image de la jeunesse graulenne engagée et soucieuse de l'environnement. Mi-février, le CMJV a été installé dans la salle du conseil municipal. L'accent a été mis sur la parité. La cérémonie s'est terminée par un moment d'émotion avec le départ de James Sinclair vers d'autres horizons professionnels.



Le Cesel s'occupe du Cœur de ville

Lors d'une réunion, Carole Louche, conseillère municipale déléguée au Projet Cœur de Ville a présenté dans le contexte de la requalification urbaine, les enjeux du changement climatique. Le maire a saisi le Cesel. « La question était d'étudier dans quelle mesure la végétalisation urbaine est un moyen de lutter contre les effets du réchauffement climatique : augmentation des températures, assèchement des nappes phréatiques, pollution de l'air, diminution de la biodiversité... », explique Pascale Bouillevaux,

élue référente Environnement et transition écologique du Cesel qui devrait apporter une réponse argumentée d'ici la fin mars. « Nous avons subi les aléas du Covid-19 mais nous avons pu, avec le président Stéphane Cornez, nous réunir tous les 15 jours. » Pour Pascale Bouillevaux, il s'agit de faire le lien entre la commission, les élus et les techniciens de la collectivité. « Nous avons travaillé par petits groupes pour évaluer les effets attendus et les bienfaits de la végétalisation à la personne,

à l'environnement ; pour étudier les cadres réglementaires, les labels sur lesquels on peut s'appuyer mais aussi les contraintes techniques... » Un avis a ainsi été pris auprès du service Espaces verts pour qu'il évalue les actions à mettre en place.

« Une fois que la commission aura rendu son étude il s'agira de décider comment il convient d'agir et comment on souhaite mettre en œuvre la réponse des politiques publiques », conclut Pascale Bouillevaux.

Médiathèque et salle des rencontres : une architecture maritime et aérienne

La CCTC et la Ville mutualisent leurs moyens pour réaliser un nouvel équipement public partagé

« Compte tenu de la rareté des terrains constructibles et pour préserver l'espace, il nous a semblé pertinent de réaliser un bâtiment partagé qui unifie et harmonise les deux projets dédiés à la culture et au lien social », souligne le docteur Robert Crauste, président de Terre de Camargue et maire du Grau du Roi. L'ambition des architectes sélectionnés (sur les 80 candidats au concours) est de concevoir un projet autour de l'empreinte maritime de la commune. L'extérieur mêle bois et béton teinté sablé. Dans l'esprit des deux phares aux entrées des ports, le bâtiment sera surmonté d'une grande vague blanche suspendue dans le ciel. Les architectes souhaitent livrer « (un) nouvel équipement public (...) qui participe à la cohésion de tous et qui reflète l'identité marquée du Grau du Roi. ». Cet édifice public doit être un signal de la vie collective. La volonté est de réaliser un projet efficace, au fonctionnement simple, aux accès principaux et techniques évidents. Au rez-de-chaussée, la salle des rencontres s'amarre au ponton de la rambla et constitue la base robuste du complexe. Le plan est simple : entrée publique au centre, équipements techniques et accès de part et d'autre. La salle d'une surface de 1 300 m² dessine un plan rectangulaire. Il s'agit d'un espace à configurations variables : cet équipement modulable pourra être mis

en œuvre de manière simple et rapide et en toute sécurité. Au 1^{er} étage, la médiathèque intercommunale offre une surface de 600 m². Cet équipement s'inscrit dans le programme de construction et extension du réseau des médiathèques : un programme initié en 2018 avec Saint-Laurent-d'Aigouze et poursuivi en 2020 avec la construction d'un équipement « tête de réseau » à Aigues-Mortes. Accessible depuis le hall et coiffé d'une grande toiture en coque, l'équipement est pensé comme un lieu ouvert, fluide et convivial où loisirs et études se côtoient. A l'exception des espaces dédiés aux jeux de société et à la salle de travail, acoustiquement clos, tous les espaces sont flexibles et modulables. Autour se déploient les aires consacrées aux documentaires, à la jeunesse, la petite enfance, les adultes, la presse... Deux larges terrasses accueillent des « dunes plantées » où l'on peut lire ou flâner... La CCTC et la Ville assurent une co-maîtrise d'ouvrage. Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 4 750 000 € HT : dont 3 100 000 € HT pour la salle des rencontres et 1 650 000 € HT pour la médiathèque. A cela s'ajoute un forfait de 508 250 € HT pour le cabinet d'architecte, les bureaux d'études et le scénographe. Le premier coup de pioche est prévu en janvier 2023 pour une livraison dès l'été 2024.



A+ Architecture axe son travail sur l'architecture, l'urbanisme et le design, mais aussi la direction de chantier ainsi que l'ingénierie du bâtiment dans une démarche environnementale.

Le cabinet a signé de nombreux projets autant dans le secteur privé que pour des collectivités. On lui doit notamment l'Arena Sud de France, le théâtre Jean-Claude-Carrière à Montpellier, de nombreux immeubles de bureaux, des bâtiments de santé ou encore des équipements sportifs comme le complexe Yves-du-Manoir à Montpellier.

Le Sana : un tiers-lieu les pieds dans l'eau

La SEM Le Grau du Roi Développement porte ce projet de « laboratoire d'initiatives »

La première réunion d'information et de lancement du tiers-lieu le Sana s'est déroulée sur le site en friche du bâtiment de l'ancien hôpital. Maud Hubidos, directrice de la SEM Le Grau du Roi Développement, qui porte le projet et Frédéric Alcacer, missionné pour sa création ont présenté le concept de ce tiers-lieu.

« Il sera implanté au cœur d'un espace dédié à la science, l'Institut des Plages Gladys, qui abritera le laboratoire du CNRS centre de recherche en hydro-morpho dynamisme ainsi que des startups innovantes travaillant dans l'économie bleue », a détaillé la directrice. Le Sana mêlera espace de coworking (espace de travail partagé), services aux professionnels, fablab, ateliers ainsi qu'activités culturelles et sociales...

« Le Sana incarnera les nouvelles dynamiques économiques et sociales, ancré dans son territoire, axé sur les transitions écologique et numérique avec de nouvelles formes de production et de création. Un tiers-lieu où tous les acteurs du territoire auront l'opportunité de se rencontrer, d'échanger et de tisser des liens. Il s'agira d'un laboratoire d'initiatives : entre l'idée du laboratoire et le rappel de l'ancien syndicat d'initiative qui a précédé les offices de tourisme », a encore précisé Maud Hubidos.

Dans ce lieu de vie d'environ 250 m², un espace de coworking ouvert pour les digital nomades, un espace restauration et buvette, un espace détente et convivial. Est aussi prévu un espace hybride et modulable d'environ 30 m² en salle de réunion, ateliers numériques,

atelier d'activités partagées. Un auditorium de 60 m² de 50 places assises avec écran géant et vidéoprojecteur ainsi qu'un espace de travail composé de trois ou quatre bureaux fermés viennent compléter ce dispositif. Pendant 9 mois, la SEM sera accompagnée par Entrelacs, un cabinet de consultants à l'émergence de tiers-lieu d'économie sociale et solidaire.

La livraison du bâtiment est annoncée pour l'automne 2023. Avec pourquoi pas à l'avenir l'obtention du label Tiers-Lieu Occitanie.



Port Camargue : Le Lab nautique sur les flots

*Au cœur de la
zone technique
les travaux
du centre
de formation
ont commencé*

La Régie de Port Camargue a fait l'acquisition auprès la société Alma Nautic d'un bâtiment de 391 m² pour un coût de 400 000 € HT. Ici va naître le futur Lab nautique, situé au cœur de la zone technique 1 de Port Camargue, dans un écosystème d'entreprises du nautisme qui pèse déjà 65 entreprises, 400 emplois et 35 M€ de chiffre d'affaires. L'achat du Lab nautique constitue une opportunité d'élargir la palette de formations pour répondre aux métiers en tension dans les industries nautiques dans la commune et sur la partie Est de la façade maritime d'Occitanie. Les professionnels du nautisme ont réalisé des ventes record à l'issue de la saison 2021 : le secteur est en plein développement, avec des métiers bien rémunérés et peu délocalisables.

L'objectif de cette opération consiste à transformer cet espace en un lieu de formation « vitrine » pour Port Camargue, Le Grau du Roi et le littoral d'Occitanie. Cet espace a vocation à devenir un lieu hybride, capable de s'adapter à l'évolution du public des plaisanciers en matière de nouveaux usages, de nouvelles attentes, de nouvelle culture... Comment transformer un vieux hangar en un argument d'attractivité ? C'est tout l'enjeu du chantier de transformation pour attirer de nouvelles compétences au sein du port et tendre vers davantage de parité. L'ambition : proposer une offre de formations dès la rentrée 2022 pour satisfaire aux besoins prioritaires. Par ailleurs la Régie est engagée dans de nombreuses démarches visant à faire de Port Camargue un

port de plaisance zéro impact. Les sanitaires du port font ainsi l'objet d'un investissement de plus de 3 M € jusqu'en 2024 afin d'inciter les plaisanciers à descendre de leurs bateaux et limiter ainsi le rejet d'eaux grises et noires. Les zones techniques seront également équipées, dès 2022, de ponceuses aspiratrices. Ces équipements limitent considérablement le rejet de particules polluantes lors des opérations de carénage des bateaux. Le Lab nautique pourrait d'ailleurs accueillir un lieu de formation des plaisanciers, permettant d'enseigner tous les gestes vertueux en matière d'entretien du bateau. Le comité de pilotage qui réunit de nombreux partenaires autour de Jean-Romain Brunet directeur de la Régie s'est réuni mi-février.

Auparavant, le projet avait été présenté au préfet de Région, à la préfète du Gard et au préfet maritime lors d'une visite sur site.



Parole D'élue



*Françoise
Dugaret*

*« Notre attractivité passe par
l'innovation
et la coopération »*

Au camping, la saison s'annonce prometteuse

*Des travaux
de préparation
et d'amélioration
du site
seront visibles
à l'ouverture*

Le temps un peu plus calme de la période hivernale n'empêche pas que les équipes s'activent au camping de l'Espiguette.

« *Nous cherchons sans discontinuer à améliorer l'établissement* », détaille Frédéric Paulet, le directeur. De nombreux travaux ont été réalisés. Une nouvelle aire de services pour les camping-cars sera disponible, l'ancienne ayant été condamnée. « *Ce nouvel outil doublera la capacité de vidange pour notre clientèle camping-cars, à un endroit géographique mieux adapté. Les réservations de camping caristes ont augmenté de 45% en 2021, et cette croissance est exponentielle. Cet investissement viendra servir la demande* », explique Frédéric Paulet.

Pour augmenter la capacité de stockage du matériel et mieux travailler, un nouveau local a été construit ; afin de remplacer un matériel

vétuste, les barrières automatiques à l'entrée du camping ont été changées ; divers travaux de peinture ont été effectués par les équipes. « *La fibre est en cours de déploiement sur des secteurs du site. Ces travaux sont essentiellement dédiés à un usage professionnel pour les services du camping. Nous réfléchissons à des outils pour permettre une couverture Wi-Fi sur certains lieux de vie de l'Espiguette...* »

Parmi les autres travaux notables, six pontons neufs ont été installés au port : cela s'inscrit dans une politique de rénovation de cet équipement déjà engagée depuis plusieurs saisons. Des bancs viendront aussi remplacer

dans cette zone un mobilier urbain très ancien. Quatre colonnes de tri sélectif ont été implantées par la CCTC : elles s'inscrivent dans une politique environnementale volontaire et forte. Enfin, une attention particulière a été apportée au parc aquatique « *afin de maintenir un niveau d'entretien élevé sur un équipement majeur du camping* ».

À ce jour, les réservations au camping se portent bien et si les conditions sanitaires restent favorables, c'est une saison prometteuse qui s'annonce.



Terre de Camargue aux côtés des recruteurs pour la saison

*Des actions
facilitatrices
mises en place
avant le rallye
de l'emploi qui
aura lieu le 12 mai*

Beaucoup d'offres proposées par les recruteurs d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi au dernier Forum littoral de l'emploi saisonnier qui s'est tenu au Palais des Sports restent encore à pourvoir.

« Les demandeurs d'emploi n'ont pas été au rendez-vous ; sans doute que la crise Covid-19 a orienté certains de nos concitoyens vers d'autres destinées. Il faudra prendre des mesures sur le fond, notamment sur le logement, il en va de la dynamique touristique de nos littoraux même si l'attractivité de nos territoires ne se dément pas », a estimé le maire, le docteur Robert Crauste. Dans la continuité, la communauté

de communes Terre de Camargue, au travers de son service emploi, renforce son dispositif pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements de saisonniers. L'ensemble des offres d'emploi, classées par secteur et par métier, est consultable sur la page Facebook du service emploi. Une version « papier » est également à disposition à l'accueil du service. Par ailleurs, l'annonce des postes à pourvoir a été élargie à d'autres services emploi et sur des groupes Facebook dédiés. Afin de traiter plus rapidement et plus efficacement les demandes et les candidatures, une boîte mail spécifique (ci-dessous) a été ouverte.

Une permanence hebdomadaire du service emploi se délocalise en mairie du Grau du Roi pour recueillir les offres d'emploi des entreprises, recevoir les demandeurs d'emploi et réceptionner leur CV. Le service emploi proposera la tenue de stands, quelques samedis en avant-saison, dans des lieux publics très fréquentés de la ville et d'Aigues-Mortes. Mardi 12 mai, le Rallye de l'emploi saisonnier invite les demandeurs d'emploi à partir, en équipe, rencontrer directement les entreprises pour collecter les offres d'emploi qui restent à pourvoir pour la saison. Cet événement est organisé par Terre de Camargue et Pays de l'Or, en partenariat avec Pôle emploi et le Comider.

Le Rallye se déroule sur les communes de la façade littorale avec deux départs : à Aigues-Mortes : secteur du Grau du Roi - Port-Camargue et Aigues-Mortes ; à La Grande Motte : secteur de La Grande Motte, Carnon et Palavas-les-Flots. A l'issue du Rallye, toutes les offres d'emploi collectées sont mises en ligne sur le site du Comider (www.comider.org) avec un accès prioritaire pour les participants. Passé ce délai, elles sont transmises à Pôle Emploi. Service Emploi Terre de Camargue : 13 rue du Port, Aigues-Mortes, Tél. 04 66 53 61 38, saison@terredecamargue.fr



Routes des Marines : la dernière tranche est lancée

Les travaux devraient commencer à l'automne 2022

Le maire, le docteur Robert Crauste, a reçu les riverains et les commerçants du secteur Rond-point du Pont de la Lune - Rond-point du Cap Chabian de la route des Marines. Assisté des élus et des agents municipaux chargés de l'opération, il a présenté les contours du projet de réfection. Estimé à 2,1 M€ et subventionné à hauteur de 250 000 €, il s'inscrit dans la lignée des autres portions déjà réalisées de la route des Marines. Il prévoit de refaire les enrobés, de tailler des zones d'infiltration des eaux pluviales pour améliorer l'écoulement, d'élargir les trottoirs et d'organiser la circulation dans un espace partagé entre les voitures et les mobilités douces. Le parc de lampadaires sera remplacé et l'accent sera mis sur la végétalisation. Les pins devraient être conservés et des tranchées anti-racinaires installées. Les plus menaçants pour les voiries publiques et privées seront enlevés. Le maire a proposé aux commerçants

de profiter du chantier et de la période de travaux pour faire une commande groupée et réaliser les aménagements publics et privés. Après discussion, l'assemblée a décidé du phasage des travaux. Initialement prévus de mars à juin, ils auront finalement lieu hors saison et démarreront en octobre, le maire ayant pris en compte la demande des commerçants dont l'activité est concentrée sur les périodes de vacances. Les techniciens ont confirmé la possibilité réglementaire de décaler le démarrage, sans préjudice par rapport aux marchés publics déjà signés. Seule une problématique de validité des subventions, qui sera rapidement vérifiée, pourrait créer un empêchement. Dans ce cas, il est prévu de commencer au printemps par les zones de passage et riveraines, d'arrêter,

puis de reprendre à l'automne pour préserver l'activité commerciale. La dernière tranche des Marinas II bénéficiera donc d'ici la fin 2022 de voiries et d'espaces commerciaux entièrement neufs et d'une amélioration du cadre de vie, par une concertation et un effort commun entre les commerçants du quartier et la municipalité.

Parole D'élus



Lucien
Vigouroux

« Tous nos investissements
construisent une ville
apaisée et moderne. »



Les arènes en cours de mise aux normes

*La sécurité
et l'accès PMR
ont été traités*

Ce sont de gros travaux qui se sont déroulés au arènes notamment pour la mise aux normes en configuration spectacles de nuit. Jo Spalma, responsable des services techniques, et Alain Marti, conseiller municipal, sont en charge du suivi. Toute la rampe PMR, les éclairages, le balisage des blocs zone de secours ont été refaits. « *En cas de coupure de courant, une source autonome permet d'éclairer. A chaque accès, un déclencheur manuel coupe l'électricité et envoie un message d'évacuation en cas de problème. Toute la partie alarme et système de sécurité incendie a pris place au sein de l'infirmierie, refaite elle aussi* », détaille Jo Spalma. Le guichet, les sanitaires,

le comptoir de la buvette ont été adaptés et refaits pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Sur le pourtour de l'arène, le garde-corps haut a été repris et sécurisé. Toutes les grilles extérieures ont été repeintes.

Enfin, une sortie supplémentaire imposée par les commissions de sécurité en configuration concert a été réalisée au niveau de la piste ; elle sera adaptable en configuration manifestation taurine. Une deuxième phase de travaux prévoit notamment le ravalement de l'ensemble de la structure (clôture et portails inclus) ainsi que le remplacement des mâts et projecteurs d'éclairage.



Un éclairage public intelligent



L'éclairage de tout le front de mer de l'Homme oiseau à Port Carmague jusqu'au centre-ville ainsi que tout le boulevard Jean-Bastide au Boucanet a été requalifié. « *Nous avons changé les luminaires et nous sommes passés en LED ; cela permet de réaliser une économie de 60% sur la consommation* », explique Alain Marti, conseiller municipal délégué à l'éclairage public, aux bâtiments municipaux, à la propreté urbaine et à la salubrité publique. La Ville réalise donc des économies d'énergie

tout en protégeant l'environnement. Les lampadaires nouvelle génération réalisent un éclairage intelligent : en fonction de certaines tranches horaires, l'intensité lumineuse baisse. Coût de l'opération : 260 000€. En centre-ville, rue de l'Ancienne-Poste, rue de l'Aurore, rue de la Poissonnerie, les services ont profité des travaux d'enfouissement des réseaux pour refaire la chaussée. Ces travaux devraient se poursuivre dans tout le centre-ville avec la pose de nouveaux luminaires.

État civil

Carnet blanc

BEAULIEU Michaël et QUESNOT Karine
CUVILIER Michel et NKOU Angèle
RAUX Dominique et CORRIEZ Nathalie
BENEZET Nicolas et MAUGER Amélie
FELTRINO Franck et LUCIANI Marie-Ange

Carnet rose

BABENKO SABY Valentin
BENAZZOZOU Sofia
BERIL Mylo
BONNET Oléna
BOUKACHAR Hajar
BOUKACHAR Hind
COEURDOUX ARNOUT Jade
DA SILVA Mya
FORT GADHI Noha
FUSTINONI Lino
GARINI Rita
GROS Lise
GUYOT MIGOT Maë
JAUMARD Maylon
JOURDAN Léna
QUESNEL Ylianna
TRAILIN ARRAGON Tiago
VIOSSANGE Paul

Carnet de deuil

FAURA Joseph 19 mars 1931 / 17 novembre 2021
MARTINEZ François 09 mars 1939 / 16 novembre 2021
EYCHENNE Marie née RENNER 26 janvier 1935 / 22 novembre 2021
MOUSSA Cécile 26 novembre 1980 / 13 novembre 2021
TAHANOUT Jean-Pierre 09 juillet 1955 / 25 novembre 2021
DE WOLF Francine née DE BACKER 26 mai 1943 / 19 novembre 2021
MÈGE Bernard 29 novembre 1959 / 19 novembre 2021
BRANCATO Georges 22 mai 1942 / 20 novembre 2021
BEAULIEU Lucette née BANCILHON 20 juillet 1939 / 28 novembre 2021
ILLIANO Marie née GIAMBRONE 08 mai 1930 / 30 novembre 2021
BOYRON Jean 16 novembre 1943 / 06 décembre 2021
FERRARI Adrienne 18 septembre 1945 / 12 novembre 2021
GAUTHIER Jean 17 novembre 1927 / 14 décembre 2021
MARTORELL Jean 05 décembre 1935 / 10 décembre 2021
DELATTRE Albert 13 juillet 1946 / 16 décembre 2021
BOUTY Colette née DELON 08 août 1940 / 14 décembre 2021
RACINET Arlette née GOUGÉ 05 juillet 1927 / 26 décembre 2021
ANDRIEU Irénée née ARGELES 18 mars 1927 / 21 décembre 2021
ROUSSEL Martine née SALINAIRES 08 janvier 1961 / 26 décembre 2021
CELIN Denis 10 mai 1967 / 25 décembre 2021
FIGUET Odile née CASSAGNAU 05 avril 1931 / 06 janvier 2022
CADORIN Rosa née BESCOTS 07 décembre 1934 / 09 janvier 2022
GALERA Fernando 12 mars 1934 / 03 janvier 2022
GRANIER Lucette née PALANQUE 07 décembre 1927 / 13 janvier 2022

DREVET Marie-Thérèse 17 mai 1952 / 10 janvier 2022
VALAT Jean 22 février 1945 / 14 janvier 2022
ALBUISSON Robert 14 août 1944 / 06 janvier 2022
BERTRAND Josette née PELISSIER 20 août 1935 / 18 janvier 2022
DELON Yvette née VERDIER 29 mars 1926 / 18 janvier 2022
PISANI Léandre 07 juillet 1955 / 13 janvier 2022
SOUILLOL Annie née ACHART 09 novembre 1944 / 17 janvier 2022
MIRAMANT Renée née GRAS 08 septembre 1922 / 21 janvier 2022
CHAMPANAY Jacques 15 juin 1939 / 22 janvier 2022
FABRE-BULLE Lilianne 03 février 1933 / 23 janvier 2022
VIAUD Pierre 22 mai 1931 / 27 janvier 2022
COMBES Micheline née NUGERON 24 septembre 1937 / 27 janvier 2022
DOUILLERE Daniel 02 novembre 1947 / 28 janvier 2022
NOWICKI Hervé 12 avril 1966 / 23 janvier 2022
BLANC Yvette 19 août 1940 / 26 janvier 2022
ELLENA Christian 08 mars 1949 / 30 janvier 2022
HOUSSEMAND Serge 03 août 1946 / 03 février 2022
DEMOUY Dominique 13 février 1954 / 04 février 2022
BELMOKHTAR Abderrazak 25 octobre 1948 / 30 janvier 2022
DEVEZE François 08 février 1949 / 1^{er} février 2022
PAREDES Marie née MANFREDINI 27 mars 1932 / 30 janvier 2022
TABUTO Odette née GAIN 22 janvier 1936 / 09 février 2022
AGULHON André 27 mai 1944 / 12 février 2022
CLÉMENT René 15 octobre 1932 / 18 février 2022

Élections : c'est le moment d'en parler

*François
Dominguez
est le responsable
du service
élections,
de la TLPE
et du FPS*

Après la présentation du service accueil de la Ville dans le précédent bulletin municipal voici le service élections. « *S'inscrire dès l'installation dans sa nouvelle commune de domicile est devenu un automatisme pour les électeurs* », explique le responsable du service François Dominguez. Chaque période d'inscription représente environ 500 à 800 personnes avec sensiblement le même nombre de départs.

« *Aujourd'hui, la ville compte environ 8 800 électeurs, dont exceptionnellement 200 à 250 électeurs de plus que les années précédentes* », détaille encore François Dominguez. Inscriptions, radiations, changements d'adresse, gestion des procurations, organisation des commissions de contrôle et secrétariat de la commission, édition des listes électorales et des listes d'émargement, envoi et gestion des cartes électorales, organisation des scrutins sont autant de missions auxquelles l'agent doit veiller. Le responsable a aussi en charge le recensement militaire, « *une démarche importante et surtout obligatoire pour les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans* ».

Cette démarche volontaire est importante à plus d'un titre. En effet, l'attestation de recensement et le certificat de participation à

la journée Défense et Citoyenneté délivré par le Centre du Service National permettent de participer aux concours d'État ou de passer son permis accompagné ou de conduire. A la majorité (18 ans), une inscription d'office sur les listes électorales est établie par l'Insee. « *Ils reçoivent un courrier d'information de la part de Monsieur le maire et sont invités à une cérémonie de citoyenneté pour la remise des cartes électorales.* » Enfin, c'est aussi François Dominguez qui gère la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) et les recours sur les Forfaits Post Stationnement (FPS). A son poste, et sur l'ensemble de ses missions, François Dominguez doit faire preuve de

minutie et de rigueur, notamment en période électorale. « *Il faut être organisé pour une bonne tenue des listes électorales, le suivi des procurations, et l'organisation des scrutins, le tout encadré par des textes juridiques tels que le code électoral et les diverses circulaires rédigées par le ministère de l'Intérieur.* »

D'ailleurs il est en relation constante avec l'Insee, la préfecture de Nîmes, la gendarmerie pour les procurations mais aussi les autres services de la collectivité lors de l'organisation des scrutins. Ce qui ne saurait tarder...



CROQ'N'DOG

Alimentation & Accessoires Chiens & Chats
DES PROMOS TOUTE L'ANNÉE CARTE DE FIDÉLITÉ

DEUX BOUTIQUES!
 Ouvertes du LUNDI au SAMEDI

04 66 53 68 89 **04 11 95 06 78**
 ZA Terre de Camargue 488 avenue de Melgueil
AIGUES-MORTES **LA GRANDE MOTTE**

Instinct
 ROYAL CANIN PROPLAN



POMPES FUNEBRES
MARBRERIE FUNERAIRE
Saez
 04 66 51 70 83
 www.pfsaez.com
 N° Vert 0 800 09 93 39

SERVICE 24H/24 - 7J/7
 sur simple appel téléphonique
DEVIS
 GRATUIT / CONVENTION OBSÈQUES
 Prime unique ou périodique (de 2 à 10 ans selon l'âge)

Magasins

- Choix de cercueils et plaques
- Articles funéraires

Transports de corps

- En chambre funéraire
- Toutes distances France et étranger

Services et prestations funéraires

- A domicile
- Toutes démarches et formalités
- Habillages et soins de conservations
- Sortie de corps avant mise en bière, Hôpitaux, clinique, maisons de retraites

AGENCE Grau-du-Roi

Gestionnaire par délégation de la chambre funéraire

2 bis, rue de la Rotonde 30240 LE GRAU-DU-ROI

Hab. Préf n° 13-30-295

AGENCE : Aigues-mortes

CHAMBRE FUNERAIRE

Services funéraires des remparts

192 Route de Nîmes 30220 Aigues-Mortes

SARL / CAPITAL : 17 520€ / RCS 751 049 958 / Hab. Préf n° 12-30-418

ROC-ECLERC
 Parce que la vie est déjà assez chère !

10% de remise sur tout achat

ROC-ECLERC SALAZARD
 1291 Avenue de Camargue
 Le Grau-du-Roi
 Tél. 04 66 350 351



SARL POMPES FUNEBRES SALAZARD LE GRAU DU ROI - Société indépendante membre du réseau ROC ECLERC - 1291 Avenue de Camargue LE GRAU DU ROI - Crédit photo : David Sottile - RCS Nîmes 833 136 757 - N° habilitation : 1830477

Professionnels & Particuliers

OUVERT du Lundi au Samedi



ALS
 LOCATIONS • MATÉRIELS

VENTE & SERVICE APRÈS VENTE

BTP - MOTOCULTURE

FLEXIBLES HYDRAULIQUES

Huiles - Filtres - Gaz

Ne cherchez plus nous avons le matériel qu'il vous faut...



T. 04 66 53 68 89

contact@alslocations.com

ZA Terres de Camargue - AIGUES-MORTES

www.alslocations.com

SAV NOTRE ATELIER ASSURE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DE VOTRE MATÉRIEL

SUPER U
 les nouveaux commerçants
PORT DE PÊCHE
 Tel: 04.66.53.03.80

U DRIVE    

Ouvert du lundi au samedi 8h30-20h00
 Dimanche 8h30-12h30

Parole d'opposition

Dans le cadre de la préparation du budget s'est tenu le Débat d'Orientation Budgétaire qui a présenté le bilan financier de l'année 2021. Ce bilan s'avère positif : il n'y avait donc aucune raison de vouloir augmenter les impôts comme notre maire voulait le faire. Cet excédent de 2,9 millions est dû à l'augmentation des recettes sur les transactions immobilières, sur les taxes de séjour et aux économies réalisées sur les festivités, dont celles de fin d'année. Il suffit d'aller chez nos voisins pour se rendre compte de la différence. Puis il a été présenté le Plan Pluriannuel d'Investissements. Ce plan qui porte sur les années 2022 à 2025 est un plan global qui ne détaille pas les projets qui vont être réalisés au fil des ans. Les seules choses que nous savons, c'est que 18 millions seront dépensés pour des projets urbains, 4,5 millions pour des travaux de voirie dits « structurants », et qu'il va falloir emprunter entre 12 et 14 millions d'euros.

Ces dépenses en travaux sont-elles toutes justifiées ?

Un quartier des pins qui sent le sapin, ne s'intègre pas dans notre cité et ne répond ni aux besoins de notre population ni aux enjeux écologiques !

Des maisons médicales ? ah, non ! Des maisons de services qui, pour l'instant, n'attirent aucun nouveau médecin pour la commune mais réduisent les espaces publics en particulier les espaces verts.

Une salle des fêtes-médiathèque (la troisième du territoire), imposante, qui va réduire encore les places de stationnement en proximité du centre-ville !

Les travaux sur la place Antonin Revest (suppression de 80 places parking) sans soucis de la sécurité des habitants, commerçants et visiteurs de notre cité.

Tous ces travaux imposent aux Graulens plus de contraintes dans la mobilité et réduisent significativement la qualité de vie de nos concitoyens. Ceci explique probablement la dégringolade de notre cité (moins 254 places !) dans le très sérieux classement des villes où il fait bon vivre en France (*).

Pendant ce temps, notre Maire cumule légalement plusieurs mandats. En plus de l'éloigner du quotidien des Graulens, nous pensons qu'un tel cumul est préjudiciable aux intérêts communaux, comme lorsqu'il prend part au vote d'une délibération l'autorisant à signer un protocole d'accord entre la ville et le département pour mettre un terme à un contentieux initié par la commune elle-même devant le tribunal administratif.

Cette procédure porte sur le calcul de la cotisation due au Département au titre de la participation pour l'entente interdépartementale de démoüstication sur le territoire. Pensant qu'il pourrait y avoir un conflit d'intérêt, nous avons saisi la Préfète du Gard afin de lui demander d'opérer un contrôle de la délibération. Mais conflit d'intérêt ou pas, au sens de la loi, même dans le doute, Monsieur Crauste n'aurait pas dû prendre part à ce vote.

**Vos élus : Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Alain GUY,
Jean-Pierre FILHOL, Didier GRANON et Charly CRESPE,
mobilisés et actifs pour défendre une alternative crédible pour notre ville.
Contactez-nous : contact@legrau.fr**

(*) : <https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>

Fête de la musique 2022 : soyez candidat

Vous êtes musicien, chanteur, en solo, duo ou en groupe... et vous souhaitez vous produire sur scène ? La Ville donne l'opportunité à tous les musiciens, d'où qu'ils soient, peu ou très expérimentés, de participer à la Fête de la musique. Comment faire ?

Téléchargez le bulletin d'inscription sur www.ville-legrauduroi.fr ou retirez-le en mairie, à l'office de tourisme ou au Palais des Sports.

Il est à retourner avant le samedi 16 avril par mail à l'adresse suivante : a.emerial@ville-legrauduroi.fr ou par courrier au Service Culture et Événements Hôtel de Ville, 1 place de la Libération, 30240 Le Grau du Roi.

Urgence : un nouveau système de téléalerte

La commune a mis en place un nouveau système d'alerte automatisé de la population. En cas d'événements majeurs, il prévient les citoyens inscrits directement sur leur téléphone, par SMS, par appel téléphonique et par notification mobile*, selon leur(s) choix.

Pour cela, il faut vous rendre sur le module d'inscription sur le site de la Ville www.ville-legrauduroi.fr, en allant tout en bas de la page d'accueil et en cliquant sur « renseignez vos coordonnées », rubrique « être alerté », en bas à droite.

La démarche prend quelques secondes et vous permet d'être immédiatement informé en cas d'événement majeur qui surviendrait dans la ville.

*(requiert l'installation de l'application « Info-Flash »)



Des parkings aériens à l'étude

La mairie avec le concours de Philippe Blatière, élu aux mobilités, réfléchit à la construction à court terme d'un parking silo. « Nous avons mandaté la SPL 30 sur cette question ; nous en sommes aux premières approches et prises de contact avec des entreprises pour étudier la possibilité de ces parkings modulables. Il s'agit de structures en acier qui présentent de nombreux avantages. Ils se montent en 6/8 mois, peuvent s'habiller et sont facilement gérables », explique le conseiller municipal. De plus, leur coût et leur impact visuel sont moins élevés. Les sites retenus pour ces parkings à étage sont Victor-Hugo, Fanfonne-Guillaume et Anciens Combattants.



Guichet Renov'occitanie : une aide pour le logement

Terre de Camargue a ouvert sur le territoire deux permanences pour accompagner le public. Animées par le CAUE du Gard, elles proposent un service public neutre, gratuit et accessible à tous.

Permanences en Terre de Camargue : les 1^{er} et 3^e mercredis du mois : de 9 h à 12 h à Aigues-Mortes, au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue, 13 rue du Port ; de 13h30 à 16h30 au Grau du Roi, à l'Hôtel de Ville, place de la Libération.

Sur rendez-vous : par téléphone au 04 66 70 98 58, les lundis et vendredis de 13h30 à 17 h et les mardis et jeudis de 9 h à 12h30 ou via le formulaire en ligne : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

“Ici tout commence” : c’est ouvert

Lancées l’été dernier, dans le sillage de la célèbre série télévisée “ Ici tout commence ”, la boutique et la visite font désormais partie des attractions touristiques du territoire.

Horaires de la boutique : du 11 avril au 7 mai (vacances scolaires) ; du lundi au vendredi : de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18 h ; le samedi : de 10 h à 12h30.

Du 9 mai au 30 septembre : du lundi au vendredi de 10 h à 12h30 et de 14 h à 18h30 ; le samedi de 10 h à 12h30. Boutique officielle ITC : 274 bd Gambetta à Saint-Laurent-d’Aigouze (à côté de l’office de tourisme Terre de Camargue). Visite guidée « Sur les pas d’ITC » : tarifs : pour les plus de 16 ans : 14€ / De 6 à 16 ans : 11€ / Les moins de 6 ans : gratuit.

Info et réservation sur : www.jachete-en-terredecamargue.com



Photo : un concours sur les ports d’Occitanie

Lumière sur les ports est un concours photographique dédié aux photographes amateurs. Passionnés de photographies, parcourez les ports d’Occitanie et faites-nous partager vos plus beaux clichés entre les saisons hivernale et estivale.

Comment participer ?

Réalisez un reportage photographique en choisissant un port d’Occitanie.

Rendez-vous sur le site lumieresurlesports.fr

Puis cliquez sur l’onglet “Candidater” et suivez le déroulé de l’inscription.

Plus d’informations :

m.sans@pyrenees-orientales.cci.fr / 07 88 26 47 56

o.lopez@pyrenees-orientales.cci.fr / 07 69 95 36 30

Urbanisme : un guichet unique dématérialisé

La commune permet aux citoyens de réaliser en ligne le dépôt de leurs demandes d’autorisations et de documentations d’urbanisme via ce guichet numérique :

<https://guichetunique.ville-legrauduroi.fr>

Après avoir créé un compte, validé par le service urbanisme de la mairie, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à l’instruction du dossier.

Cette interface permet également de suivre son avancée.

Il est toujours possible de déposer et transmettre les demandes d’autorisations et de documentations d’urbanisme à la mairie au format papier.



2022 année électorale

L’élection présidentielle aura lieu les 10 et 24 avril prochains.

Suivront les élections législatives les 12 et 19 juin. La date limite d’inscription pour pouvoir voter le 6 mai et le 4 mai par télé-procédure. Les électeurs ayant déménagé au sein de la commune doivent communiquer au service des élections leur nouvelle adresse afin de recevoir leur carte et la propagande électorales à leur domicile. La carte électorale n’est pas obligatoire pour voter, il suffit de présenter une pièce d’identité autorisée (CNI, passeport, carte Vitale avec photo, etc). Les procurations peuvent être établies en gendarmerie ou brigade de police dans n’importe quelle commune de France. Les procurations peuvent également être faites en ligne sur :

www.maprocuration.gouv.fr

Le mandataire ne peut désormais disposer que d’une seule procuration établie en France.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/elections>

18

Mars

1^{ère} ÉDITION
PRINTEMPS DE LA CHANSON en Terre de Camargue
DU 18 AU 20 MARS 2022

18 Mars
Spectacle musical humoristique "Michel et Yvette"
Avec les acteurs de la Compagnie des Arts et des Sciences
Régine Klotz
Entrée gratuite sur inscription - 04 66 53 66 70
À partir de 18 ans

19 Mars
Concert de Michele Bernard "Intégrale"
Michele Bernard chante Camargue, la Provence et le monde
Tantôt 20h - début : 19h - Accueil : 19h
Informations : 04 66 53 66 70
Tout public

20 Mars
Spectacle "Rue Chocolat" de Laurent Montaigne
Michele Bernard chante Camargue, la Provence et le monde
Entrée gratuite sur inscription - 04 66 53 66 70
Cheminée interdite pour et pour les enfants
Dès 8 ans



PREMIÈRE ÉDITION DU PRINTEMPS DE LA CHANSON EN TERRE DE CAMARGUE

Un projet en partenariat avec la CCTC et les trois mairies pour fêter la saison du renouveau
Jusqu'au 20 mars



15

Avril

LES NAUTIQUES

Le grand rendez-vous du salon du bateau à Port Camargue
Jusqu'au 18 avril
Renseignements : 04 66 51 67 70
www.ville-legrauduroi.fr

26 & 27

Mars

C'EST DU PROPRE ! 5^e ÉDITION LES 24 HEURES DE L'ENVIRONNEMENT

Au programme le samedi, une sortie nature au Bois du Boucanet (sur inscription)

Le dimanche à partir de 9 heures, départ vers les différents sites à nettoyer : étang du Médard, plage, pinède, bois du Boucanet



27

Avril



"QUAND LES ÂNES VOLERONT" À 10H30

Spectacle familial, cirque d'objets, mime, magie.
Tout public à partir de 6 ans.
Renseignements et réservation au Palais des
Sports et de la Culture, Tél. 04 66 51 10 73

11

Juin

50 ANS DE LA JEUNE LANCE GRAULENNE
Anniversaire et événement sportif sur le
canal du centre-ville (rive gauche) à partir
de 10 heures, organisé par la Jeune Lance
Graulenne



30

Avril
LES GRAULINADES
À PARTIR DE 10 HEURES

L'événement convivial et gastronomique que
tout le monde attend. Sur le parking de la Villa Parry



Retrouvez toutes
les dates et détails
de l'agenda sur le site
internet de la ville
www.ville-legrauduroi.fr



et aussi...

Du 31 mars au 23 avril
Exposition de Franck Guillier
à la Villa Parry
Vernissage le 1^{er} avril à 18h30

Le 7 avril
Ciné-club : "Lands of murders"
au Cinéma Vog
à 21 heures
Projection mensuelle d'un
film art et essai suivi d'un
débat. Ouverture sur le
cinéma du monde, les
cultures et leur représentation
cinématographique

Du 28 avril au 13 mai
Salon de printemps
organisé par la CLA
Vernissage le 28 avril à 18h30
à la salle Carrefour 2000

Le 1^{er} mai
OSADOC (Orchestre
Symphonique Amateur
d'Occitanie) à 18 heures
Tout public
Espace Jean-Pierre-Cassel

Du 25 au 30 mai
Exposition de
photographies avec
Stéphane Isard, Olivier
Griffith et Mario Pimiento.
Vernissage le mercredi 25 mai
à 18h30, à la Villa Parry

Le 26 mai
100 ans de l'Harmonie
Brise de Mer, animation
musicale

Les 18 et 19 juin
Femina Va'a Cup Animation
100% fille,
pirogue polynésienne
sur la Plage Sud à Port
Camargue

39

LES NAUTIQUES

15 ▶ 18

Avril
2022

WEEK-END
DE PÂQUES

Entrées, navettes
& parkings gratuits

PORT CAMARGUE

28^e SALON
DU BATEAU
D'OCCASION

du NEUF
des équipementiers
en Méditerranée.

250 exposants
professionnels
& particuliers



www.lesnautiques.com Zone Technique 1 - PORT CAMARGUE - 30240 LE GRAU-DU-ROI - 04 66 51 81 65 

